

Techniques d'évaluation des politiques publiques : Une revue de littérature

Public policies assessment tools: A literature review

Hadefi Abdelkrim Zoheir *, Université de Sidi-Bel-Abbes (Algérie),
hadefi.abdelkrimzoheir@gmail.com

Elagag Mustapha , Université de Tlemcen (Algérie),
mustapha.elagag1988@gmail.com

Laboratoire Management des Collectivités Locales et Développement local (MCLDL).

Reçu le:10/07/2020

Accepté le:03/08/2020

Publié le:24/09/2020

Résumé:

Les techniques d'évaluation d'impact représente un atout primordiale afin de mieux rationalisé les dépenses publiques, ces techniques aident les décideurs à étudier les alternatives possibles ainsi que l'estimation de l'impact potentiel des politiques publiques sur le bien-être des citoyen.

Cet article vise à exploiter la revue de littérature existante sur les techniques d'évaluation d'impact en se basant sur une méthode analytique et descriptive regroupant les différentes approches, nos résultats confirme l'exigence d'employer de nouvelle techniques basées sur des approches expérimentales et non expérimentales.

Mots clés: politiques publiques, impact, outils d'évaluation.

Jel Classification Codes: H50, I28, I38.

Abstract:

Impact assessment tools are important in order to better rationalize public expenditure, these techniques help stake-holders to study possible alternatives as well as the estimation of the potential impact of public policies on the well-being of citizens.

This article aims to expand the existing literature review on impact assessment techniques based on an analytical and descriptive method grouping the different approaches, our results confirm the requirement to

employ new techniques based on experimental and non-experimental approaches.

Keywords: public policies, impact, assessment tools.

Jel Classification Codes: H50, I28, I38.

1. Introduction:

La prise de décision est l'activité la plus courante de notre vie. Cependant, dans un monde de plus en plus complexe, comme celui dans lequel nous vivons, ce n'est pas une tâche facile. Nous prenons plusieurs décisions chaque jour, mais celles-ci n'ont pas toutes la même importance. Dans des situations plus compliquées, nous recherchons des informations, nous demandons des suggestions, nous apprécions les avantages et les inconvénients. Dans la pratique, nous avons besoin de preuves pour appuyer des décisions risquées afin de prétendre que cette décision est la meilleure situation possible. Les preuves sont des informations, mais des informations qui proviennent d'une recherche ciblée et systématique. En combinant ces informations avec l'expérience, le jugement et l'expertise, nous essayons de réduire les erreurs et d'améliorer le processus décisionnel (Hoff, K., & Stiglitz, J., 2001) . Cela est particulièrement vrai lorsque les conséquences des décisions ont un large impact social et économique. Très souvent, ces décisions sont prises par les gouvernements. Dans de tels cas, nous appelons ces situations « politiques publiques » (PP). Les politiques publiques impliquent plus de sujets, plus de niveaux de prise de décision, plusieurs domaines et aussi plusieurs objectifs. En fait, au cours des 70 dernières années, la PP est devenue un domaine d'étude spécifique : car l'accent a été mis davantage sur la nécessité d'une politique fondée sur des données probantes (Fafard, 2008). Mettre l'accent sur le développement d'une base solide de données probantes pour les politiques à long terme stimule les évaluations des actions et des programmes.

Il est soutenu que de telles évaluations devraient être fondées sur la théorie et axées sur l'explication et la compréhension de la manière dont les investissements politiques produisent leurs effets. Par conséquent, parler de PP implique de parler de son attrait persuasif. Mais si la prise de décision

peut être un problème complexe, "Comment pouvons-nous aider l'ordonnateur à prendre des bonnes décisions ?" Telle est la question à partir de laquelle nos recherches ont commencé. Cette question est au cœur du débat actuel sur l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Dans cette nouvelle tendance, lorsque les préoccupations portent sur les politiques et donc sur l'efficacité et l'efficience des dépenses, la responsabilisation devient cruciale. Ainsi, la demande croissante de responsabilité a conduit à une augmentation constante de l'utilisation de techniques analytiques et souvent quantitatives afin d'aider à l'allocation optimale des ressources et de viser le processus d'élaboration des politiques (Abhijit Banerjee, 2011). C'est dans un tel cadre que notre recherche s'intégrera, pour éclaircir l'ambiguïté posée par notre problématique, nous avons identifié et systématisé les facteurs et forces de médiation, et nous les présentons dans cet article de manière organisée pour aider à conceptualiser les obstacles et les opportunités lorsque nous visons à influencer l'élaboration des politiques avec des évaluations d'impact.

D'autre part le présent document présente un résumé conceptuel d'une partie de la vaste littérature pour mettre en lumière la question primordiale concernant l'influence potentielle des politiques publiques sur le processus de développement économique. Nous pensons que l'examen de cette question sera utile pour la production d'études de cas.

2. Revue de littérature

L'objectif traditionnel de la recherche en sciences économiques a été de mieux comprendre la réalité. Cependant, au cours des deux derniers siècles, un deuxième objectif a été intégré : influencer les politiques publiques. Selon (Weiss, 1999, p. 473) cet objectif s'est révélé très difficile à atteindre.

Un important volume de littérature sur « l'utilisation des connaissances » tente d'expliquer la distance entre les communautés de producteurs de connaissances (les chercheurs) et les consommateurs ou utilisateurs de connaissances (décideurs) (Lindquist, 2001). Le fossé entre ces deux communautés, en ce qui concerne la génération de connaissances

et leur adoption dans les politiques, a été contesté sous diverses perspectives (Nicola Jones, 2009). Avant d'approfondir ce domaine, nous devons définir clairement certains concepts principaux qui seront utilisés dans cet article. La recherche fait référence à une notion élargie issue des méthodes de recherche rigoureuses et approfondies des sciences économiques. Il peut comprendre des données pertinentes pour les politiques qui ont été obtenues par des « analyses » qui ne suivent pas nécessairement une méthodologie de recherche rigoureuse. À cet égard, (Lindquist, 2001, p. 65) suggère qu'il y a des distinctions à faire sur les types d'informations utilisées, en fonction de leurs contributions réelles à la valeur ajoutée. La génération de la recherche peut donc être classée en trois groupes : la production de données primaires, la recherche (strictement comprise) et l'analyse. Cette définition du concept de recherche n'est pas nécessairement applicable lorsque l'on considère l'influence des politiques publiques car les évaluations de ces dernières mesurent les changements qui peuvent être attribués à une intervention particulière, comme un projet, un programme ou une politique, à la fois ceux prévus et idéalement ceux non intentionnels (Cling, 2008). Malgré cette large définition, il existe de multiples méthodes et des débats épistémologiques concernant les études d'impact, qui affectent et déterminent certainement ce que les PP comprennent. Comme le soutiennent (Nicola Jones, 2009), ces débats sont dominés par la perception selon laquelle les PP font référence à des évaluations qui apprécient les effets des interventions en utilisant un « contrefactuel » qui a tendance à être estimé avec des méthodes expérimentales ou quasi-expérimentales. Cependant, il existe des approches alternatives aux évaluations d'impact, en plus du modèle contrefactuel (comme la causalité). Et même si nous n'entrerons pas dans cette discussion, nous pensons qu'il est important de garder à l'esprit ces débats. De plus, ces évaluations se distinguent du reste de la recherche économique, car elles se caractérisent en effet par une production par des méthodes plus rigoureuses. Cependant, il est important de noter qu'autour des PP et avec les informations qu'ils produisent, d'autres activités de « recherche » peuvent être organisées. Ces activités peuvent ne pas suivre des méthodes

Techniques d'évaluation des politiques publiques : Une revue de littérature

strictement quantitatives mais peuvent affecter les décisions politiques (Cling, 2008). D'autre part, la politique publique englobe à la fois les décisions et les processus, y compris la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'intervention. La politique est définie comme une « ligne de conduite délibérée suivie par un acteur ou un ensemble d'acteurs » (Pollard, 2005). Cette définition, bien sûr, va au-delà des documents ou de la législation, pour inclure la définition de l'agenda, la formulation des politiques, la prise de décision, la mise en œuvre des politiques et les activités d'évaluation des politiques. Une observation importante est que les politiques ne se limitent pas aux actions gouvernementales, mais peuvent également inclure celles des organisations internationales. Au niveau le plus large, les débats sur « l'impact » impliquent d'examiner les effets des interventions de développement sur leur environnement. Contrairement à la question de savoir si une intervention fait la bonne chose ou de la bonne manière, il s'agit de savoir si elle a les bons effets. Les préoccupations concernant l'évaluation de l'impact ont augmenté dans les programmes de développement en réaction à l'augmentation des flux d'aide et à l'attention portée à l'efficacité de l'aide (Prowse, 2007). Ceci, à son tour, a conduit à passer du suivi et de l'évaluation basés sur les résultats à l'évaluation des objectifs tels que la construction d'écoles, la formation ou la mise à disposition de crédits. Elle est souvent liée aux « objectifs » de développement les plus larges, comme sa contribution à la réduction de la pauvreté (Riddell, 2008). D'après les recherches précédentes ; Il existe différentes perceptions de la façon dont l'impact devrait être évalué, mais actuellement une approche a dominé le discours des donateurs. Dans de nombreuses agences d'aide et dans certaines écoles d'évaluation on mesure les effets d'une intervention en utilisant un « contrefactuel », qui a tendance à être estimé avec des méthodes expérimentales ou quasi-expérimentales. Un contrefactuel consiste à comparer ce qui s'est passé avec ce qui serait passé si le projet n'avait pas eu lieu, ou ce qui aurait été vrai autrement. Les plans expérimentaux évaluent le contrefactuel en attribuant au hasard l'intervention au sein d'un groupe bien défini et en comparant les

bénéficiaires ciblés par l'intervention avec ceux qui ne l'ont pas fait (le groupe témoin) (Duflo, 2007). Des méthodes quasi expérimentales sont applicables lorsque le programme n'a pas été attribué au hasard, en utilisant des méthodes statistiques telles que l'appariement des scores de propension pour simuler un groupe témoin (White, 2009).

Cette vision quantitative et expérimentale considérée comme un « étalon-or » est assez répandue. Par exemple, la définition de la Banque mondiale spécifie qu'un contrefactuel doit être utilisé et accorde peu d'attention à la possibilité de l'évaluer à l'aide de méthodes qualitatives, car il existe un haut degré de doute parmi les partisans de cette approche quant à la mesure dans laquelle les méthodes qualitatives peuvent être employées ; la littérature récente sur l'évaluation des politiques publiques présente à peine des méthodes qualitatives, par exemple : le rapport du Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale ne comprend qu'un paragraphe sur les méthodes qualitatives (Tarazona, Wegner, & Medina Siy, 2006). Beaucoup soutiennent qu'il est également possible d'évaluer le contrefactuel à l'aide de méthodes non expérimentales fondées sur la théorie. Par conséquent, la première leçon à tirer de l'expérience internationale en évaluation des politiques publiques, est peut-être que ces débats méthodologiques et épistémologiques ne sont pas faciles à régler. C'est pour cette raison que nous concentrerons le reste de ce papier sur des questions plus pratiques et des questions sur le fonctionnement d'évaluation d'impact dans le monde réel. Étant donné que beaucoup interprètent ces techniques comme se référant uniquement à des méthodes d'évaluation quantitatives, expérimentales (ou quasi-expérimentales), ce qui vaut la peine de s'y attarder dans cette étude.

3. Méthode

Les outils d'évaluations d'impact ; couvre les méthodes qualitatives et quantitatives, ainsi que les méthodes ex ante et ex post (Khandker, 2009). L'Analyse qualitative par rapport à l'approche quantitative, cherche à évaluer les impacts potentiels que le programme peut générer, les mécanismes d'application et les avantages constatés. Tandis que les résultats quantitatifs peuvent être généralisés, les résultats qualitatifs ne

peuvent pas l'être. Néanmoins, les méthodes qualitatives génèrent des informations qui peuvent être essentielles pour comprendre les mécanismes par lesquels le programme aide les bénéficiaires. Les méthodes quantitatives, couvrent les méthodes ex ante et ex post. La conception ex ante détermine les avantages ou les inconvénients possibles d'une intervention par le biais de simulations ou de modèles économétrique tels que la micro-simulation. Cette approche tente de prédire les résultats des changements de politiques prévus, compte tenu des hypothèses sur le comportement des agents économiques et les marchés. En revanche, l'évaluation ex post de l'impact est basée sur les données réelles recueillies soit après l'intervention du programme, soit avant et après l'intervention. Cette dernière nécessite des études randomisées et contrôlés (Bourguignon, 2006). Dans ce paragraphe nous allons proposer une panoplie de techniques d'évaluation d'impact :

3.1. La Causalité

La notion de causalité est d'une importance capitale dans l'évaluation des politiques et en particulier dans l'estimation de l'impact. Ce travail examine plusieurs questions liées à la causalité et leur relation avec l'approche quantitative de l'évaluation des politiques publiques. Parce que les modèles économétriques (essentiellement les modèles de régression) sont les principaux outils utilisés. On peut définir la causalité autant que la relation entre une cause et son effet. La causalité est l'acte qui produit un effet (Chiang, 1974).

3.1.1 Causalité à travers des modèles de régression

Dans l'évaluation des politiques publiques, nous sommes intéressés à trouver l'impact (potentiel) qui a effectivement été produit par une certaine intervention politique. En termes de « causalité » cela signifie trouver la relation entre l'intervention politique (cause - X) et l'impact (effet - Y). L'idée économétrique est d'examiner si un changement ou une variation de la variable X (la cause potentielle) a effectivement causé un changement ou

une variation de Y (dans la variable Intérêt). Le modèle de régression utilisé est :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 * TREAT_i + (\beta_2.. \beta_n) * C_i + \epsilon_i \quad (1)$$

Où ; Y_i est l'indicateur d'effet, TREAT (ment) est égal à 1 si l'unité i est exposée au traitement (la politique) et 0 si ce n'est pas le cas, C_i est l'ensemble des variables de contrôle, $\beta_2... \beta_n$ est un vecteur (un ensemble) des coefficients de régression, et ϵ_i est le terme d'erreur avec une distribution normale, une moyenne nulle et une variance constante. L'estimation de β_1 de la variable intervention / traitement (TREAT) est l'estimation de l'effet causal moyen, corrigé des effets du vecteur des variables de contrôle C_i . β_0 est l'ordonnée à l'origine. Ci-dessus, TREAT était une variable binaire prenant uniquement les valeurs 0 ou 1. Cependant, il existe des cas où TREAT peut représenter une variable continue. Par exemple, dans le cas d'un programme de formation pour les chômeurs, TREAT peut être 1 si l'unité (le chômeur) a participé au programme de formation et 0 s'il n'a pas participé. De plus, s'il est continu, TREAT peut représenter le nombre de jours / semaines de formation de l'individu, ceux qui n'ont pas été formés étant représentés par 0 jour / semaine de formation. Le nombre de jours / semaines peut varier en fonction de la formation et de la volonté de l'individu de participer à la formation (Khandker, 2009).

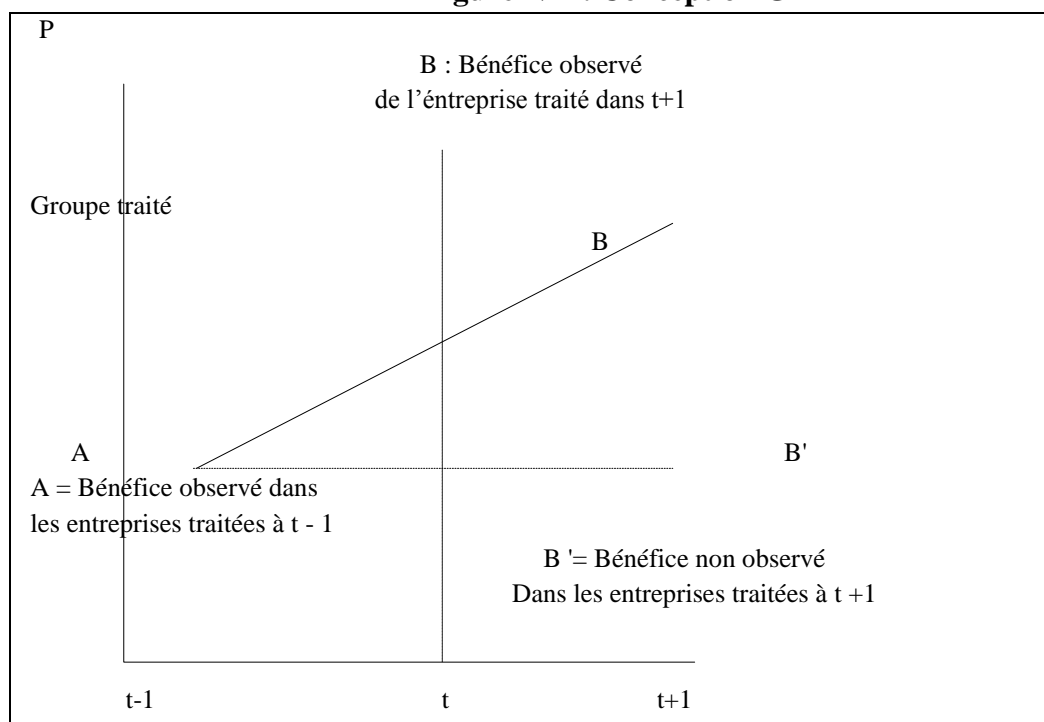
3.1.2 Les méthodes expérimentales

On a mentionné plus tôt que dans l'évaluation des interventions politiques, on estime les impacts (potentiels) de la politique en question, puis on porte un jugement sur les conclusions. L'estimation de l'impact à son tour, à l'aide de méthodes expérimentales tels que le contrefactuel, peut être classée en deux processus distincts mais interdépendants : la conception de l'évaluation et la spécification du modèle. La comparaison est également essentielle pour estimer un impact potentiel. Dans l'évaluation des politiques publiques, l'activité de comparaison fait surface en faisant correspondre l'effet avec le traitement (intervention) à l'effet sans traitement. Enfin, nous devons garder à l'esprit que les comparaisons sont utilisées non seulement pour trouver l'effet net d'un programme, mais aussi pour juger de

la qualité globale du programme ; car pour juger, il faut pouvoir comparer une certaine situation à une autre et distinguer le meilleur des deux (Duflo, 2007). Dans le texte suivant nous allons éclaircir tous les types et les cas de comparaison entre le groupe cible et le groupe témoin, avant et après l'intervention publique pour y faire nous allons se basé sur un exemple ou l'Etat subventionne des entreprises pour accroitre les bénéfices :

3.1.2.1 Conception GT1 (Un groupe avant la conception, coupe transversale)

Figure N° 1. Conception GT1



Source : Réalisé par les auteurs

Dans la figure n°1, nous utilisons uniquement des observations de la population traitée ; c'est-à-dire les bénéficiaires uniquement (les entreprises qui ont reçu des subventions). Nous mesurons les bénéfices deux fois. Une fois avant la réception des subventions à l'instant t-1 (point A sur la figure 1) et une fois après la réception à l'instant t + 1 (point B).

Mais comment peut-on trouver la véritable variation des bénéfices (P) générés par la réception du traitement (les subventions, S) ? Dans le cas idéal, si nous avons pu remonter dans le temps, nous n'aurions tout simplement pas donné les subventions aux mêmes entreprises et enregistré au temps $t + 1$ leur niveau de bénéfices, B' . C'est la condition contrefactuelle. La différence entre les bénéfices au temps $t + 1$ aux niveaux observé et contrefactuel nous aurait donné les vrais bénéfices nets « α » générés par les subventions reçues.

$$\alpha = B - B' \quad (2)$$

Malheureusement, nous ne pouvons pas observer B' . Nous pouvons seulement observer ce qui est arrivé aux bénéfices des entreprises avant la réception des subventions quand elles étaient A et après la réception des subventions quand elles sont observées comme B . Comment pouvons-nous alors mesurer l'impact avec cette conception ? Pour le montant contrefactuel B' , nous utilisons comme substitut, la valeur observée de l'impact avant le traitement, le A . L'impact sur le résultat net « β » est désormais calculé comme suit :

$$\beta = B - A \quad (3)$$

Si nous voulons produire une estimation non biaisée de α , nous devons nous efforcer d'obtenir notre estimation égale à l'impact réel ou $\beta = \alpha$. De cela, nous obtenons $B - A = B - B'$ parce que (3) = (2). Des deux côtés, B est supprimé et nous nous retrouvons avec

$$A = B' \quad (4)$$

En d'autres termes, nous supposons que les bénéfices observés, avant la réception des subventions, sont égaux aux bénéfices non observés après la réception des subventions ; ce plan GT1 est applicable si l'on n'a qu'une section transversale d'observations avant et après le traitement. De plus, elle ne peut s'appliquer que si la politique en cours d'évaluation est horizontale, c'est-à-dire qu'elle couvre toutes les unités de la population exposée. Si elle était verticale, ne couvrant ainsi qu'une partie de la population, cela nous aurait donné la possibilité de créer une autre condition contrefactuelle. Cela se produirait par le biais d'un groupe témoin qui n'aurait pas été traité avec l'intervention.

3.1.2.2 Conception GTC (Deux groupes avant-après : coupe transversale)

Ce plan, contrairement au plan GT1, utilise des observations de deux populations ; de ceux qui ont été exposés au traitement et de ceux qui ne l'ont pas été (figure 2). Le véritable impact de cette conception continue d'être α , le même que dans l'équation (2). En utilisant le même exemple, nous mesurons les bénéfiques des entreprises qui ont reçu des subventions et les bénéfiques des entreprises qui n'ont pas reçu de subventions. Nous effectuons les mesures en deux points dans le temps pour les deux groupes ; une fois avant l'intervention à t-1 et une fois après, à t + 1. La conception GTC représente la conception classique de la différence de différence, mais l'affectation n'est pas réalisée au hasard. La différence entre le plan GT1 et le plan GTC réside dans la façon dont on sélectionne la population contrefactuelle. Dans GT1, il s'agissait de la mesure d'impact du groupe de traitement, au temps t-1. Ici, il est basé sur un groupe d'entreprises non exposées au traitement (entreprises non subventionnées) et l'impact est mesuré avant et après l'intervention. L'impact net est « β » et calculé comme suit :

$$\beta = (B - A) - (D - C) \quad (5)$$

Ici, l'hypothèse est que les unités non exposées au traitement (les entreprises ne recevant pas de subventions) produiront le même impact que les unités qui ont été exposées au traitement, si ces unités exposées n'avaient pas été exposées au traitement, où

$$D - C = B - B' \quad (6)$$

Comme pour le plan GT1, pour une estimation sans biais de α , β doit être égal à α , ou (5) = (2). Si tel est le cas, nous obtenons

$$(B - A) - (D - C) = B - B' \quad (7)$$

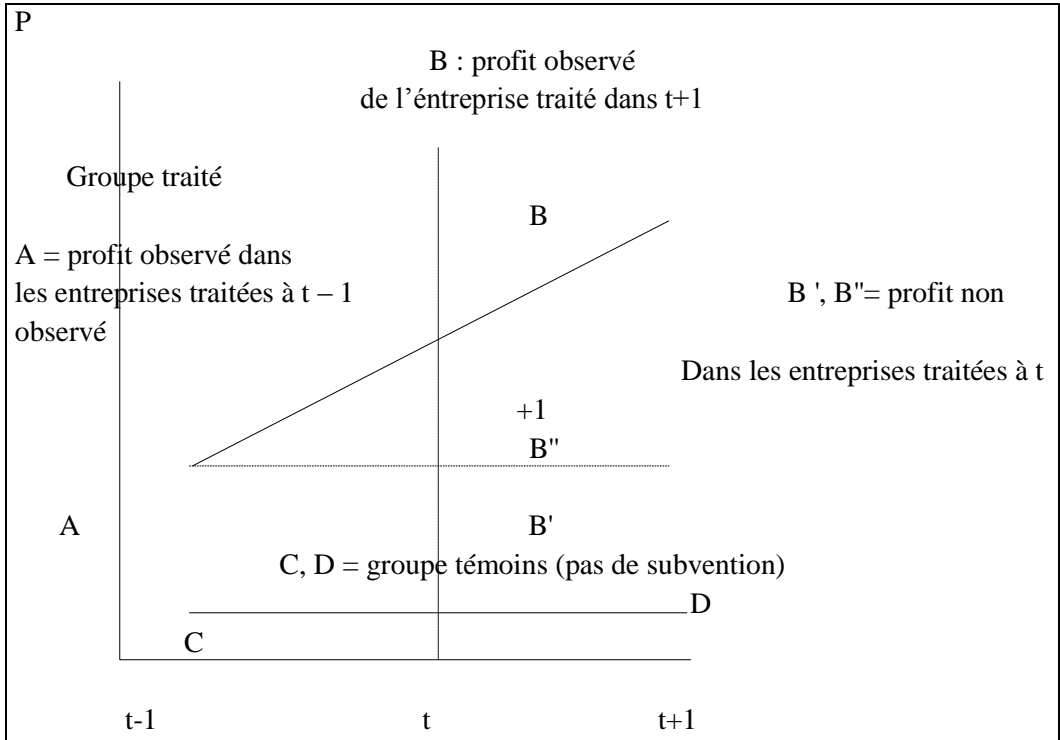
En enlevant le B des deux côtés, nous obtenons $B' = A + (D - C)$ (7a)

Mais c'est en fait un nouveau niveau non observé de B que nous appelons B'' ou supposons que $B' = B''$. Donc

$$B'' = A + (D - C) \quad (8)$$

La conception est représentée par la figure suivante :

Figure N° 2. Conception GTC



Source : Réalisé par les auteurs.

3.2 Variables instrumentales

Dans les régressions avec attribution non aléatoire, nous sommes confrontés à la situation où nous pouvons avoir des données qui n'incluent pas tous les facteurs qui peuvent influencer la variable dépendante (l'impact de l'intervention politique). L'utilisation de variables instrumentales est une façon de traiter le problème. L'approche comporte deux étapes. Tout d'abord, la variable de traitement (l'intervention politique) est utilisée comme variable dépendante dans une équation de régression qui comporte à sa droite deux types de variables : (a) certaines variables tirées de nos données observées et (b) une variable supplémentaire appelée "instrument". Cette variable a la caractéristique d'être fortement corrélée avec la variable dépendante de la première étape (la variable de traitement) mais elle n'est pas directement corrélée avec la variable d'impact (la variable d'impact qui, selon nous, est causée par l'intervention politique) ou le terme d'erreur.

Dans la deuxième étape, nous prenons la valeur prédite de l'intervention politique (la variable de traitement) générée par l'exécution de la régression au cours de la première étape et nous l'utilisons comme notre principale variable indépendante d'intérêt dans un autre modèle de régression. Ce n'est qu'alors que ce dernier modèle utilise la variable d'impact des politiques comme variable dépendante d'intérêt. Ce que nous essayons essentiellement de faire, c'est de simuler un processus de randomisation (Bourguignon, 2006). Ainsi, nous utilisons des variables qui peuvent bien prédire la variable d'intervention (traitement) mais pas l'effet (potentiel) des politiques. Le problème habituel est que nous ne pouvons pas trouver facilement ces instruments pour toutes sortes d'analyses politiques. Et pire encore, si nous trouvons un tel instrument, sa qualité pourrait être si mauvaise que les estimations d'impact pourraient être encore plus éloignées de la réalité que dans le cas où il n'aurait pas été utilisé.

3.3 Différence de différence (DiD)

La méthode d'estimation appelée différence de différence s'agit d'une méthode quantitative très populaire et largement utilisée pour l'estimation de l'impact des politiques. Cependant, la meilleure version, où l'on dispose d'un ensemble de données de panel car elle est facilement applicable basée sur la même logique que la méthode transversale statique à deux périodes (Khandker, 2009). La nécessité de cette méthode découle de notre incapacité à tenir compte de tous les facteurs potentiels qui pourraient agir sur la variation de la variable d'intérêt dépendante (l'incidence sur les politiques). Nous sommes limités aux seules variables observables recueillies dans notre ensemble de données. Nous pouvons classer tous ces facteurs inobservables en deux types : ceux qui restent constants (fixes) tout au long de la période du programme examiné, et ceux qui varient au cours de la même période, rappelons que notre modèle de régression de base est cité précédemment. L'estimation de β de la variable intervention / traitement (TREAT) est l'estimation de l'effet causal moyen. Le terme d'erreur peut alors être supposé composé de deux montants ; les variables fixes non observables (φ) et les variables mobiles non observables (u), ou

eit = ϕ it + uit. ϕ capture ensuite tous les facteurs qui influencent l'indicateur d'impact Y mais restent fixes tout au long de la période examinée. (u), d'autre part, représente les différents facteurs qui influencent la variable d'impact d'intérêt (Khandker, 2009).

3.4 Analyse coûts-avantages dans l'évaluation des politiques publiques

Les politiques sont mises en œuvre par le biais de programmes qui ont besoin d'argent pour fonctionner, les exigences en matière de responsabilité font théoriquement surface depuis les contribuables jusqu'aux législateurs, au gouvernement, aux ministères, aux agences, à leurs bureaux régionaux / locaux et enfin s'arrêter aux destinataires finaux (cibles) de l'intervention. Les exigences en matière de responsabilisation peuvent ne pas toujours être de la même force. Ils sont plus faibles, par exemple, entre les destinataires finaux et les agences locales, mais plus forts entre les législateurs et le gouvernement (White, 2009). Indépendamment de la force inégale de la responsabilité, le fait qu'elle existe oblige l'évaluateur non seulement à estimer correctement le véritable impact net de l'intervention politique, mais aussi à porter un jugement sur la valeur de l'impact estimé. C'est là que l'analyse coûts-avantages entre en jeu. Et parce que la responsabilité est liée aux crédits budgétaires, il faut traduire les coûts et les avantages associés à la politique, explicitement en termes monétaires. Un problème auquel l'évaluateur est confronté dans une telle analyse est qu'il n'y a pas de définition claire de ce qui peut être classé comme coûts et quoi comme avantages dans le contexte de la politique publique en question. Dans le secteur privé, les choses sont beaucoup plus claires car l'analyse coûts-avantages se fait normalement au niveau du projet ou de l'investissement. Car on peut utiliser des mécanismes de prix du marché (coût d'opportunité) pour les évaluer. La rentabilité est le critère de mesure des activités commerciales du secteur privé. Les problèmes susmentionnés dans le secteur public peuvent être abordés en premier en définissant à quel niveau nous effectuerons l'analyse coûts-avantages. Et cela parce que différentes considérations sont utilisées au niveau (micro) et différentes à un niveau plus général (macro). Dans le jargon économique, par exemple, l'analyse coûts-avantages au niveau le plus bas est appelée équilibre partiel

alors qu'au niveau supérieur, On parle d'analyse d'équilibre général. (Devarajan, 1997) Soutiennent que, pour qu'une politique vaille la peine d'être entreprise, l'évaluateur doit juger qu'au minimum, les avantages pertinents dépassent les coûts pertinents liés à l'intervention politique particulière. Et cela devrait être valable dans les contextes d'équilibre partiel et général. Cela signifie qu'au minimum, il convient d'effectuer une analyse coûts-avantages fondée sur des motifs d'efficacité économique. En équilibre partiel, nous mesurons les effets nets sur les unités traitées uniquement. En équilibre général, en plus de ceux qui ont été traités directement, nous prenons également en compte les effets qui se produisent sur les autres unités (les externalités).

4. Discussion

Cet article n'est pas une évaluation d'une politique publique spécifique en soi ; il s'agit d'un compte rendu descriptif de certaines des questions qui sont ou devraient être trouvées dans une étude d'évaluation. À cet égard, la discussion qui suit comprend quelques recommandations applicables, non pas sur une politique publique spécifique, mais plutôt sur la conduite et l'utilisation de l'évaluation elle-même.

4.1 Les limites de l'évaluation des politiques publiques

On a mentionné dans l'introduction que l'évaluation des politiques publiques est une activité complexe. Pour affiner les choses, les questions analysées dans ce document sont pertinentes pour les évaluations ayant certaines caractéristiques spéciales. La discussion s'est concentrée sur les évaluations qui sont (a) rétrospectives, (b) quantitatives, (c) sont basées sur des méthodes non expérimentales, (d) sont menées au niveau micro et (e) utilisent des sources de données secondaires. On donne maintenant les raisons pour lesquelles on a choisi d'analyser uniquement ces types d'évaluations des politiques publiques :

(a) L'évaluation rétrospective revient sur ce qui est arrivé aux bénéficiaires des interventions dans le cadre d'un programme. D'un point de vue pratique, c'est la voie la plus courante et la plus logique à suivre.

(b) La conduite d'évaluations quantitatives (par rapport à des évaluations qualitatives) est choisie pour plusieurs raisons. La première est que l'évaluation qualitative peut nous donner une direction du changement, alors que l'évaluation quantitative montre l'ampleur du changement (Chiang, 1974, pp. 136-139). En fait Il n'y a aucune objection à ce que toutes les évaluations soient subjectives (à la fin, les évaluateurs sont appelés à porter des jugements), mais la subjectivité générée est beaucoup moins basée sur des critères et des mesures quantitatives que qualitatives. Les économistes du développement soutiennent qu'il est essentiel pour l'évaluation de développer des objectifs en termes spécifiques et quantitatifs. Cela réduit l'ambiguïté et fournit des cibles claires à viser.

(c) Les méthodes non expérimentales sont liées à la caractéristique rétrospective de l'évaluation. On observe ce qui s'est passé après l'application d'une politique spécifiques à une population cible. En d'autres termes, nous n'avons pas entre nos mains un plan expérimental, où l'intervention est répartie au hasard entre plusieurs membres de la population. Il est généralement admis que ce n'est que par des approches expérimentales que l'on peut trouver avec confiance le véritable impact (potentiel) d'une intervention publique. En pratique cependant, cela est difficile à réaliser lorsque les unités cibles sont comme dans notre cas, les gens ou des entreprises.

(d) L'évaluation d'une politique au niveau micro est probablement le type d'évaluation le plus important. L'enquête sur ce qui s'est passé à l'extrémité inférieure de la mise en œuvre de la politique, pour le destinataire final (et non-destinataire) par le biais de l'intervention, est primordiale. Les évaluations dites stratégiques à des niveaux supérieurs ne sont utiles que si l'évaluation au niveau inférieur est d'abord identifiée.

(e) Pour appliquer tout ce qui précède, il faut des données de niveau micro-économique. Le caractère secondaire des données est souligné afin de réduire le risque de réponses biaisées (dans les cas où les destinataires d'une politique d'intervention spécifique sont invités à se juger sur sa valeur). Ce biais de réponse bien connu se produit en raison d'un avantage potentiel que

les répondants croient gagner s'ils répondent d'une certaine manière ce qui est appelé par les économistes : l'effet d'aléa moral (Venetoklis, 2000).

4.2 Utilisation de l'évaluation : entre efficacité et efficience

Quelle technique d'évaluation d'impact mentionné préalablement est la meilleure ? Intuitivement, on voit que le fait d'avoir peut-être des mesures longitudinales plutôt que transversales donne une meilleure perspective des tendances de certaines variables d'intérêt et rend donc mieux compte de l'impact potentiel de l'intervention (Bourguignon, 2006). L'évaluation concerne les comparaisons. Par conséquent, lors de l'évaluation de plusieurs spécifications de modèle, nous devons trouver une base, une référence pour les comparer. Comment cela se fait-il ? Les chercheurs ont imaginé une manière intelligente de le faire. Nous avons vu précédemment que la conception expérimentale est considérée comme idéale pour l'analyse des politiques, si elle peut être appliquée. Sur cette base, les chercheurs ont mené des expériences à grande échelle pour plusieurs politiques publiques. Aux États-Unis, la politique de formation des chômeurs a été évaluée. L'un des objectifs était d'examiner dans quelle mesure l'intervention (formation) a affecté les revenus des participants. Les individus choisis ont été assignés au hasard au groupe Traitement (formation) et au groupe Contrôle (pas de formation) et leurs revenus ont été suivis pendant un certain temps après la formation. Les résultats d'impact produits ont été utilisés comme valeurs de référence. Ensuite, les chercheurs ont ré-analysé les données, mais maintenant ils ont appliqué des méthodes d'analyse non expérimentales. Les résultats des différents modèles et conceptions ont ensuite été comparés à ceux de l'approche expérimentale (Duflo, 2007). Bien qu'il n'y ait pas eu d'accord absolu, le dernier consensus indique que pour les plans non expérimentaux, les estimations des données de panel combinées avec un indicateur de score de propension produisent des résultats plus proches du plan expérimental de référence ; dans le jargon économétrique, ces méthodologies produisent des estimations « robustes » (Khandker, 2009). Encore une fois et pour conclure, c'est le cas idéal. Nous pourrions avoir toutes les bonnes intentions

d'appliquer une telle conception, mais nous pourrions être limités par le manque de données ou par la nature de la politique (horizontale - verticale). Dans tous les cas, l'évaluateur doit signaler ces limites et procéder à la meilleure conception possible compte tenu des données disponibles.

5. Conclusion :

D'après cette étude on constate d'une part qu'une évaluation devrait commencer au fond (au niveau d'équilibre partiel). Cela couvre à la fois l'estimation de la phase d'impact et la phase d'analyse coûts-avantages en utilisant la dimension de l'efficacité. Si l'on constate dans l'analyse d'équilibre partiel que les coûts dépassent largement les bénéfices, il serait inutile de tenter de justifier la politique d'un point de vue d'efficacité, même au niveau de l'équilibre général. Si, en revanche, les résultats d'équilibre partiel sont positifs, on peut également tenter une analyse d'équilibre général, mais toujours basée uniquement sur des motifs d'efficacité. D'autre part, en étudiant comment l'Algérie construit ses politiques et gère ses fonds, nous avons réalisé qu'il n'y a pas de processus ou d'outils spécifiques pour évaluer quantitativement et qualitativement les politiques avant leur mise en œuvre, ni au niveau supérieur ni au niveau inférieur. En Algérie, le seul outil d'évaluation approuvé et appliqué formellement dans certains cas particuliers est l'analyse coût-bénéfice (ACB). En effet, dans de nombreux secteurs, bien que les limitations de l'ABC soient connues, il est considéré comme le meilleur moyen d'évaluer les différents types d'intervention publique. Cependant, nous avons un point de vue différent. Nous croyons que cet outil n'est pas le plus approprié car malgré ses mérites incontestables, il ne permet pas le développement d'un processus décisionnel cohérent. Processus qui devient crucial dans des situations dominées par le risque et l'incertitude, et où les données et informations évoluent constamment.

6. Liste Bibliographique :

Abhijit Banerjee, a. E. (2011). Poor economics: A radical rethinking of the way to fight global poverty. . Public Affairs.

**Techniques d'évaluation des politiques publiques :
Une revue de littérature**

- Bhola, H. S. (2000). A discourse on impact evaluation: a model and its application to a literacy intervention in Ghana. . *Evaluation*, 6(2), 161-177.
- Bourguignon, F. &. (2006). Microsimulation as a tool for evaluating redistribution policies. *The Journal of Economic Inequality*, 77-106.
- Chiang, A. C. (1974). *Fundamental methods of mathematical economics*. . McGraw Hill KOgakusha.
- Cling, J. P. (2008). L'évaluation d'impact des politiques publiques: enjeux, méthodes, résultats. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement (2),. *Les Journées de Tam Đảo 2008*, (pp. 15-47).
- Devarajan, S. S.-N. (1997). Beyond rate of return: reorienting project appraisal. *The World Bank Research Observer*, 12(1), 35-46.
- Duflo, E. G. (2007). Using randomization in development economics research: A toolkit. *Handbook of development economics*, 3895-3962.
- Fafard, P. (2008). Données probantes et politiques publiques favorables à la santé: pistes fournies par les sciences de la santé et la science politique. *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques*.
- Gaarder, M. M. (2010). Institutionalisation of government evaluation: Balancing trade-offs. . *Journal of development effectiveness*, 2(3), 289-309.
- Hoff, K., & Stiglitz, J. (2001). Modern economic theory and development. *Frontiers of development economics*, 389-459.
- Khandker, S. B. (2009). *Handbook on impact evaluation: quantitative methods and practices*. . The World Bank.
- Lindquist, E. A. (2001, Septembre 1). *Discerning policy influence: Framework for a strategic evaluation of IDRC-supported research*. Ottawa, Ottawa, Canada: IDRC Evaluation Unit, School of Public Administration .
- Nicola Jones, H. J. (2009). *Improving impact evaluation production and use*. London: Overseas development institute (ODI).

- Pollard, A. &. (2005). How Civil Society Organisations Use Evidence to Influence Policy Processes: A Literature Review, Working Paper 249. Overseas Development Institute.
- Prowse, M. (2007). Aid effectiveness: the role of qualitative research in impact evaluation. ODI Background Note.
- Riddell, R. C. (2008). Does foreign aid really work? . Oxford University Press.
- Tarazona, E. I., Wegner, S., & Medina Siy, A. (2006). Independent Evaluation Group (MIGA) 2006 annual report . Washington: World Bank.
- Venetoklis, T. (2000). Impact of Business Subsidies on Growth of Firms - Preliminary Evidence from Finnish Panel Data. Discussion Papers 220. VATT Institute for Economic Research.
- Weiss, C. H. (1999). The interface between evaluation and public policy. *Evaluation*, 5(4), 468-486.
- White, H. (2009). Theory-based impact evaluation: principles and practice. . *Journal of development effectiveness*, 1(3), 271-284.